« BIEN DIRE ET BIEN APRANDRE »

(Erec, 12)

Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales
et Dialectales de l'Université Lille III
n°1, mars 1978

TABLE DES MATIERES

A. Derville : La réduction des jachères au Moyen-Age dans la Flandre Wallonne p. 1

B. Delmaire : La fortune d'une bourgeoise de Béthune à la fin du XIIIe siècle p. 12

J. Trotin : La charte de Trith et Maing de 1330 p. 30

D. Poulet : Mots et expressions de La Couture p. 51

Quelques mots intéressants du parler d'Audruicq p. 56

G. Blangez : Proverbes dans le Ci-nous-dit p. 68

H. Roussel : Le thème de la folie dans le prologue du Jeu de la Feuillée p. 79

F. Suard : La réconciliation d'Erec et Enide p. 87

PROVERBES DANS LE *CI-NOUS-DIT*

On pouvait s'attendre à trouver bon nombre de proverbes dans une oeuvre telle que le Ci-nous-dit. Les sermons latins étudiés par Hauréau (Notices et extraits de quelques manuscrits de la BN, Paris 1893, 6 vol.) sont émaillés de proverbes français qui sont mis en évidence dans un texte latin par la formule "ut gallice dicitur". Pour nous la difficulté a été de préciser nos critères du Proverbe. Car si l'on voulait relever toutes les formules concises ou notables qui énoncent des axiomes moraux, le nombre en serait impressionnant. Encore faudrait-il à notre avis que ces axiomes aient été utilisés comme tels par les contemporains, ce qui est difficile à établir. C'est pourquoi nous nous en sommes tenu à quelques critères :

1° Nous considérons d'abord comme proverbe ce que l'auteur appelle explicitement proverbe : "Un proverbe dit..." : Ci 5,4 ; 57a6 ; 164,8 ; 170,19 ; 196,1 ; 214,18 ; 251,17 ; 371a3.

2° Nous ont aussi paru dignes du nom de Proverbe les phrases qui semblent en appeler à une formule bien connue du lecteur, après "ce dit on voir" (Ci 182,4), "qu'il est escript" (Ci 310,9), "si puet on dire" (Ci 34,4), "si pouons dire" (Ci 639,5).

3° Certaines phrases se présentent comme une justification indiscutable, une vérité admise, souvent introduite par car (Ci 469,7).

4° On retrouve parfois un rythme d'octosyllabe qui peut être une citation. Nous croyons ainsi qu'on peut rétablir (Ci 310,10) le quatrain :

Qui plus despent de son argent
Tant en a mains de remenant.
Et Sapience tail loy a :
Qui plus en despent plus en a.

De même au chap. 371a3, "li proverbes dit :

Soit dou pieur, soit dou meilleur
Maul fait jouster a son segneur."

5° Nous avons relevé enfin les formules qui se rapprochent

des Proverbes cités par Hauréau dans ses sermons latins, ou par un recueil de proverbes.

Mais on ne saurait dénombrer toutes les formules heureuses, les comparaisons expressives empruntées aux scènes de la vie quotidienne (par exemple Ci 297,3 : Ceux qui prêchent sans pratiquer "ressemblent le coc qui est maigres pour ce qu'il donne a ses gelines le bon grain") qui pourraient être proverbiales et l'ont peut-être été en fait. Le Ci-nous-dit est étonnament riche sous ce rapport. Il est rempli de cette Sagesse des Nations, héritage populaire accumulé au long des siècles.

3,7 - Oisians ne puet voler sans plumes. Cf. E. Langlois (Anc. prov. franç. 1899) n° 475 : "Oysiau ne peut voler sans ailles. Répété Ci 535,10.

5,4 - Un tainneus vourroit que tout li autre fussent tainneus ovecques lui : si ne trouveroit qui l'apelast tainneus. ("Un proverbe dit que...").

7,7 - En a plus noblement la chose achatee que se l'en l'eüst eue par don. Cf au contraire 462,9 : "mez si noblement ne l'a mie, que marchandise le muet".

30,1 - Li enfes est de pou courchiez et de pou apaiez et si donne aucunne foiz grans choses pour petites.

34,4 - Nulz ne pert que autres ne gaaingne. ("Si puet on dire") Cf. Morawski 1409 ; E. Langlois - ibid - n° 465 ; Ci 639,5.

39,1 - Pluseurs folz font leur domage de ce dont li sages feroient leur proufit. Cf. Ci 151,16 ; 155,6 ; 237,9 ; 282,6 ; 322,6 ; 348,16 ; 461,25 ;
Cf. Montaigne I,22 : "le profit de l'un est dommage de l'autre".

46,18 - Qui se gouverne bien sagement, il est royz ; et est li soverains royaume desouz le ciel de bien gouverner soy meismes. Cf. Senèque. Ep. 113,20 ; Publius Syrus. éd. Nisard p. 806 ; Boèce, Consol 2,7. éd. Rathier p. 47.

57a,6 - A poinne sera ja bon fusiciens qui n'a esté malades. ("un prov. dit") Cf. "un médecin n'est pas un bon médecin s'il n'a été malade". Prov. arabe selon Maloux (Dict. des Prov.)

66,101 - Se li lous maingue la beste

Elle y pert plus que ses mestres. C'est la contrepartie de l'adage. Res perit domino. Même idée Ci 276,30.

67,14 - En bourse paircie ne puet rien demourer.
Cf. Sermon de Nicolas Biart (Hauréau 2,97) : "Tot est perdu ce qui chiet en borse perciee" ; et sermon de Pierre de Saint-Benoit (Hauréau 6,72) : "Tot est perdu ten qu'en met en sac percié".

88,16 - Li benoit tinrrent le moien et toute vertu gist ou moien. C'est le prov. lat. bien connu : "In medio stat virtus" dont l'idée (de juste milieu) se trouve déjà chez Phocylide de Milet au VIe siècle avant notre ère. Nous n'avons pu trouver l'origine de ce proverbe dans sa forme si connue. Signalons que "Medium tenuere beati" est le dernier vers de la Riote du monde (XIIIe s).

151,12 - Tuit bien sont pardu qui sont mis en mauvaiz usage.
Cf. E. Langlois - Anc. prov. fr. n° 754 : "Tout est perdu quanque on baille a un fol".

151,16 - Li foulz font par tout leur domage. v. Ci 39,1.

152, 7 - Aucunne foiz issent li mauvaiz des bons et li bons des mauvaiz.
Maxime contraire aux idées aristocratiques sur l'hérédité, du type "Touz jours sent le mortier les aus et la poche le haranc" Hauréau 3, 110 et Ph. Ménard p. 612-613. Jacques de Vitry dit aussi : "De spina rosa, de pomo vermis oritur" (Hauréau 4,77).

155, 6 - Tiex fait son domage en un lieu ou uns autres feroit son proufit.
v. Ci 39,1.

160, 6 - Cuers de hors dou sen, c'est tabernacles au deable.

161,12 - Difame de mauvaiz est loenge de preudonme. Cf. Publius Syrus - éd. Nisard p. 770 : "Bonis nocet quisquis pepercerit malis".

164, 8 - A tail segneur taille mesniee ("dit li proverbes")
Cf. Nicole Bozon n° 56 ; Hauréau 2,280 et 283 (Nicolas Biard) ; Le Roux de Lincy 2,100, 230 ; Morawski 165A.
Cependant ce proverbe se présente dès Le Roux de Lincy comme une série (dont l'ordre est différent chez Morawski).

"A tel marchié tel vente	Morawski	160
A tel dame tel chamberiere	"	157
A tel maistre tel vallet	"	omet
A tel coustel tel gaine	"	155
A tel sergent tel loier	"	166

A tel seignor tel mesnie Morawski 165
A tel meffait tel poinne" " 161

164,9 - Li chiefs ne puet estre sains quant li membre sont enferme par defaute de gouvernation, ne li membre ne puent estre sain dont li chiefs est mallades. Cf. Morawski 443 V : Cui li chies dieut, tuit li membre li falent. Voir Ci 251,7.

165,11 - Ne li chaut que il li coust, mez que il l'ait.
Cf. Morawski 1341 : Ne me chaut que Dieu me coust, mes que je l'aie. Voir Ci 206,14.

166,18 - En l'autre siecle s'en iront
Si prengnent ce qu'il trouveront.
Ces octosyllabes expriment le peu de sécurité du salut éternel de ceux qui attendent d'être à la mort pour se convertir.

170,19 - Je prise trop peu le soulas
Dont en dit a la fin elas. (Li proverbes dit...)
Cf. Morawski - Prov. as ph. 21 : "L'en doit moult haïr le soulas dont en dit a la fin Helas". Cf. Romania XV, 284 et Nicole Bozon n° 120 : "Mieux vaut plurchant que chantplure".

177,4 - Nul osiaus de proie n'a biau chant.

179,3 - Qui quiert, il doit querir la ou il cuide trouver et la ou il ne cuide mie trouver.

179,7 - Fol con cil qui ou ni de pie queroit le veel.

180,6 - Plus foulz que fol qui porte machue. Cf. E. Langlois - Anc. prov. fr. n° 78-79 : "Au plus mescheant le vireton, au plus fol la machue". Voir Ci 355,5.

182,4 - Truie ne songe que brain. (Ce dit on voir...). Cf. Morawski 2432.H : "Truie ne songe se bren non". E. Langlois, ibid 428 : "Mieux aime truie bren que roses".

183,4 - Courtoisie qu'en fait a mauvais est pardue.

183,5 - La courtoisie du mauvais si est quant il se tient de faire mal.

188,3 - Il n'a si bonne delivrance con la premiere et hastive.

188,5 - Il n'i a si bonne paiz con la premiere.

188,6 - Longues debtes ou creances destruisent muebles et heritages.
Cf. Hauréau 2,280 : "Qui s'aquite ne s'encombre".

188,4 - Li uns pechiez atrait l'autre. Idée plus développée en Ci 373,3.

194,9 - Li pluseur ainment mieux un tien que deus tu l'auras.
Cf. Morawski 1300 ; E. Langlois ibid 450.

196,1 - Qui trop estent son mantel, la painne en ront. (Un proverbe dit)
Cf. Morawski 2178.A : "Qui trop tent la vielle, la corde ront".
Floris et Liriopé 606 : "Fous est qui tant sa corde tire
Qu'elle ront" cité par Ph.Ménard p. 615.

200,9 - Qui doit, si paie s'il puet ; et s'il ne puet, si depriee.

204,4 - Qui n'est mieudres dedens qu'il ne pert dehors, il est ypocrites.

206,1-4 - (Ceux qui mal font et mal auront etc) paraît une variation sur le proverbe "qui bien fera bien trouvera" Le Roux de Lincy 2,384 et 481 ; "qui mal fera mal trouvera" ibid 395, cité par J. Cornu dans Rom. 6,99,129.

206,14 - Ne leur chaut que Nostre Sires leur coust, maiz que l'aient.
Voir Ci 165,11.

209,11 - Il n'est bien qui ne soit meriz ne mal qui ne soit puniz.
Répété en Ci 281,5.

212,12 - Il n'i a celui a qui la bouelle ne trainne. C'est-à-dire : Tout homme est sujet aux passions. Répété en Ci 252a5. On trouvera cette expression employée au sens propre en Ci 290,7 à propos de l'escoufle blessé que ses petits dévorent.

214, 7 - "Se veulle vivre en pache. Oie et voie et me tache" : Si je veux vivre en paix, il me faut ouir, voir et me taire.
Cf. Morawski 2254.P. (Prov. as ph. 249 av. réf.)
P. Meyer Rom. 16, 566 av. réf. ; L. Mourin Rev. belge 35, 604, n. 1.

214, 8 - Qui de tout se taist de tout a paiz (dit li proverbes...).
Cf. Morawski 1906. M ; Le Roux de Lincy 2,388 ; J. Cornu, Rom. 6, 104, 184 ; P. Meyer, Rom. 16, 569, 1 ; E. Langlois Anc. Prov. fr. n° 616. Voir prov. précéd.

215, 7 - C'est laide chose a l'ensegneur quant sa coulpe le reprent (un pouetes dit...). Cf. Catonis Disticha 1,30 (éd. Neve, Liège 1926) : "Quae culpare soles ea tu ne feceris ipse - Turpe est doctori cum culpa redarguit ipsum".
- Avianus d'Alex. Neckam (éd. Bastin p. 68, Addition à la fable 2 : De Cancro docente filiam, vers 15-16 : "Quae culpare soles ea tu ne feceris ipse - Turpe est doctori cum viliosa facit".
- Morawski - Prov. as ph. n° 12 p. 6 (attr. à Ovide) :

"Folz est cil qui se laist seurprendre
De ce dont autrui veult reprendre.
Sens ne peut estre de grant pris
Dont le maistre remaint surpris".

216,7 - Debonnairetez atrempe la felonnie de pluseurs mauvaiz.
On remarquera que les autres phrases 6 à 10 de ce chapitre pourraient aussi être des proverbes...
Cf. Morawski. Prov. as ph. p. 85, dist. 9 : "Douche parole fraint grant ire - Dur parler coeur felon empire".
Voir Ci 299,3 ; 347,4.

227,17 - Foulz ne doute jusquez qu'il prent.
Cf. Jehan Mansel (Ms Royal 15 DV - n° 92) : "Car on dit communement que fol ne pene jusques il prent".
Nicola Biard (Hauréau 2,99) : "Folz ne crient jusques il pert".
Ph. Ménard p. 620 : "Fox ne dote tant qu'il prant".
Il semble que ce proverbe présente un bon nombre de variantes et sans doute d'applications différentes.

235,1-2 - Conme uns riches hons monte seur son cheval pour aler au marchié, il soit bien qu'il va querre, mes ses chevaus ne le soit mie.
Cf. La bourgeoise d'Orléans (Guiette - Fabliaux et contes p. 60, vers 100): "L'asnier certaine chose pense - et l'asne en pense une tout autre".
Prov. arabe selon Maloux (dict. des prov. p. 316) : "Ce que pense le chameau n'est pas ce qui est dans la tête du chamelier".

237,9 - Si fist son proufit de ce dont li pluseurs font leur damage.
Voir Ci 39,1.

238,9 - Traices a fames, c'est chastiau a pous : que l'en ne les en puet jeter ne que un lievre d'un boiz.

239,3 - Qui se vuet guarder chastement, si vive sobrement et se veiste humblement.
Cf. Hauréau 6,16, vers attribués à Pythagore :

"Vestis pulchra, jocus, cibus, otia, pocula, somnus
Enervant animam luxuriamque fovent.
Pauper mensa, labor, somnus brevis, aspera vestis
Carnem castigant luxuriamque domant".

Voir Ci 260,10 et 591,3.

248b,6 - Tuit mestier amendent.
Même idée en Ci 310,9-10.
Idée développée dans le livre de Sidrach (Ch. V. Langlois VFMA 3,249) : Les divers métiers vont en se perfectionnant "car chascun jor s'assoutillent, et s'assoutilleront tant con le monde durra".

251,17 - Qui a le chef enferme, tuit li membre l'en deullent.
Voir Ci 164,9.

252a5 - En puet ardiement dire que les bouelles leur trainnent.
Voir Ci 212,12.

254,4 - A la grant poinne ne gist pas li grans proufiz.

260,10 - Qui vuet vivre chastement, si vive sobrement. Voir Ci 239,3.

281,5 - I n'est bien qui ne soit meriz ne mal qui ne soit puniz.
Voir Ci 209,11.

282,8 - Li sages font de tout leur proufit et li foulz de tout leur damage. Voir Ci 39,1.

287,1 - Ceulz a qui Nostre Sires veut aidier, nulz ne leur puet si neure qu'il n'en viengnent au deseur.
Cf. "A cui Diex veut aider, nulz ne li poet nuire" Hauréau 2,284 ; 3,297 ; E. Langlois Anc. prov. fr. n° 54 ; Morawski 440.A ; Dans Klapper Exempla 94, c'est le cri d'un aveugle ; Villehardouin 183.

287,8 - Tout ce est bien guardé que Nostre Sires veut guarder.
Même idée que le précédent. Cf. E. Langlois - ibid - n° 313 ; Morawski 252.A.

288,1 - Homme pourpose et Nostre Dires ordene (Il est escript...)

289,1 - Qui fait pour Nostre Segneur ce qu'il puet, Nostre Sires fait pour lui ce qu'il veut.

299,3 - En fait plus par debonnaireté que par maistrise.
Voir Ci 216,7 et 347,4.

310,9 - En forgeant devient on feivres et en aprenant clers et en desputant maistres. (Il est escript...). Cf. "En forgeant devient l'en fevre". Morawski 654.Q.
E. Langlois - ibid - n° 223 ; J. Cornu - Rom. 6,98 - n° 118.

310,10 - Et sapience tail loy a : qui plus en despent plus en a - Qui plus despent de son argent, tant en a mains de remenant.

En inversant ces deux distiques, on retrouve un quatrain qui semble proverbial.

318,7 - ... il semble qu'il les aime mieux que soy mesmes.
Cf. Hauréau 2,281 : "Qui mieuz aime autri que sei, au molin fu morz de sei".

322,5-6 - ... les gloutons... qui de tout font leur damage li pluseur.
Voir Ci 39,1.

323,19 - Par autri main... traire le beriçon de la haie.
Cf. Ph. Ménard p. 622 : "Par autrui main le serpent traire del buisson". C'est la même idée que le proverbe très répandu cité par Nicolas Biard (Hauréau 2,280) : "Multi faciunt de autri cuir large corroye".

323,19 - ... qui dit bien de quant qu'il dit, mez querez qui le face.
Cf. E. Langlois - Anc. prov. fr. n° 137 : "C'est bien dit, mais querés qui le face".

346,31 - Il n'est nulz si bon qui ne face aucuns pechiez, et si n'est nulz si mauvaiz qui ne face aucuns bien.

347,4 - En fait plus par debonnaireté que par maistrise et par engin que par force et par amours que par contrainte.
Cf. Morawski 1287 : "miex vaut engins (var. : sens) que force".
Hauréau 2,280 ; E. Langlois - ibid - n° 437.
Voir Ci 216,7.

348,16 - Li uns fait son proufit de ce dont uns autres fait son damage.
Voir Ci 39,1.

348,18 - Il ne fait nul temps qui ne plaise aus uns et desplaise aus autres.

353,3 - Bonté autre requiert.
Cf. Proverbia Magistri Serlonis (P. Meyer - Rapports 1871 p. 171).

"Bunté altre requiert e colee sa per.
Pro bonitate bona, pro tristi tristia dona,
Pro blandis blanda, pro duris aspera danda".

E. Langlois - ibid - n° 797 ; Hauréau 2,96 et 284 ; 3,284 ; 6,71 ; J. Cornu - Rom. 6,99, 128.

355,5 - un fol... cointe de sa machue.
Voir Ci 180,6.

371a3 - Soit dou pieur, soit dou melleur - Maul fait jouster a son segneur (Li proverbes dit...) Cf. E. Langlois - ibid - n° 409 : "Mal plaidier fait a son seigneur".
- Hauréau 4,166 : "Il se fait mau prendre a plus fort que soi".
- Ph. Menard - p. 610 : "Nus biens ne vient al chief del tor - D'estriver contre son saignor."

373,3 - Uns pechiez atrait l'autre, que pechié ne soit seul aler.
Cf. Jehan Mansel (Ms. Royal 15 DV - n° 94, exemplum de Ci 292)
Voir Ci 188,4.

402,6 - Qui veut jeunner de mangier, si jeunne de pechier.

461,24 - L'israingne fait de tout venin et la bonne mouche de tout mielz.

461,25 - Li foulz font de tout leur domage et li sages de tout leur proufit. Voir Ci 39,1.

464.c.3 - Qui a et il ne li soufist, il a et si n'a nient.

464 c 4 - Le grant moncel ne fait pas la richeice, mez la soufisance.
Cf. Morawski Prov. as ph. n° 19 p. 17 :

"Qui ce soufist que Dieu lui donne. A plus que tel porte couronne
Folz est qui convoite autrui terre. Pour toujours demourer en guerre".

ibid - n° 33 p. 24 : "Cui sufficit quod Deus dat. Bonis plus quam rex habundat. Stultus qui cujusque terram. Cupit, habens semper guerram".
ibid - n° 257, p. 81 : "Soufisance fait riqueté - et convoitise povreté - Soit rois ou n'ait vaillant deux mices - Qui plus convoite, mains est rices".

469,7 - Tail cuide amender son afaire, qui l'empire.
Cf. vers final du fabliau Brunain : "Tel cuide avancer, qui recule". -Klapper -Exempla n° 92 (à la fin).

535,10 - Li oisel qui veut voler sans eles.
Voir Ci 3,7.

566,6 - Fol s'i fie et musart s'i atent.
Cf. E. Langlois - Anc. prov. fr. n° 271. Voir Ci 781,34.

575,6 - ... il mait le char devant les bues.
Cf. Ph. Menard p. 625.

591,3 - Vivre sobrement et veistir humblement et porter tribulation debonnairement. Voir Ci 239,3.

604,26 - Gent de roy doivent estre gens de joie.

639,5 - Nulz ne pert qu'autre ne gaingne. Voir Ci 34,4.

735,7 - Li abbit ne doit pas hennourer le maistre, maiz le maistre l'abit.

763,5-6 - Tiex est biaus qui n'est preus. Et nulz n'est bon qui ne soit biaus a ceulz qui l'ainment.
Cf. E. Langlois - ibid - n° 106 : "Beaulté sans bonté ne vaut riens". ibid n° 431 : "mieux vaut bon que beaux".
Hauréau 6,72 : "Qui est biaus ne n'est bons, refuser le doit l'en".

781,34 - Fol s'i fie et musart s'i atent. Voir Ci 566,6.

781,88 - Serjant a roy est per a conte et serjant a Dieu est per a roy.
Cf. sermon de Guillaume de Mailly (Hauréau 4,163)
"Servus regis par est comiti".

Nous avons relevé ainsi plus de 80 proverbes dans le Ci-nous-dit. Il y en a vraisemblablement d'autres et pour déterminer quelle formule est une heureuse trouvaille de notre auteur, quelle autre appartient au langage commun, il faudrait plus d'information que nous n'en avons. Une chose nous paraît notable cependant : les proverbes français tirés des sermons latins publiés par Hauréau citent souvent les mêmes proverbes que le Ci-nous-dit ; au contraire, quand on a parcouru les 167 proverbes que Ph. Ménard relève dans les romans courtois français de 1150 à 1250, on n'en reconnaît guère que 2 employés par le Ci-nous-dit. Encore sont-ils le plus vague (Ci 227,17) et le plus commun (Ci 194,9). Trois autres offrent une certaine ressemblance (Ci 196,1 ; 323,1 ; 371a3). On peut s'étonner que le Ci-nous-dit en racontant l'histoire du chien qui avait reçu une cuiller d'eau bouillante (Ci 225) ne cite aucun des proverbes sur "l'échaudé qui craint l'eau froide" (Ménard p. 615) ni même le mot "échaudé". On dirait que nos proverbes n'appartiennent pas au même fond que ceux des romans courtois.

On en viendrait à se demander si une bonne étude sur le Proverbe ne devrait pas classer à part, comme aux Etats Généraux, la noblesse, le clergé et le peuple, la littérature aristocratique fournissant le proverbe noble. Les clercs seraient si abondamment représentés qu'il conviendrait de distinguer le haut et le bas clergé : le haut versifiant des quatrains qui se réclament de quelque source vénérable, le bas clergé, l'humble prêcheur, empruntant tantôt au peuple ses locutions pour solliciter son intérêt, tantôt forgeant lui-même des formules expressives. On voit moins bien comment se recruterait le Tiers-Etat de cette assemblée, le titre de Proverbes au Vilain ne constituant pas une recommandation suffisante. En fait, tous les proverbes en appellent au consentement universel, à l'approbation du sens commun, et il serait bien difficile de trier ceux qui sont vraiment l'expression populaire habituelle.

G. Blangez

Université de Reims